

## SÉANCE du 30 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente décembre, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt-deux décembre deux milles vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame GAUTHIER MEYER Christiane, doyenne pour l'élection du maire et Maire.

**PRESENTS :** Christiane GAUTHIER MEYER, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Nathalie GARCIAU, Serge ARGOUD, Thierry VERGER, Michael BUISSON SIMON, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Corinne GALLIEN, Marie Pierre MANGE.

**POUVOIRS :** Christophe MASAT donne pouvoir à Isabelle FAYOLLE, Murielle SALCEDO donne pouvoir à Pascal CROIBIER, Bertho MAYETTE donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL.

**ABSENTS :** Arnaud MARTINEZ, Alexandre MOUGIN

**Secrétaire de séance :** Geneviève FOUGERONT

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

### DEL 2025 79 Election des adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Considérant qu'il doit être procédé à une nouvelle élection des adjoints chaque fois que, pour quelque cause que ce soit, il y a lieu de procéder à une nouvelle élection du maire

Considérant la nécessité de refaire l'élection des adjoints suite à la démission du maire actée le 18 /12/2025

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir les postes des adjoints,

Les adjoints sont élus au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel (liste bloquée). La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Après en avoir délibéré,

Procède à la désignation des adjoints au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Sont proposées les listes suivantes :

1<sup>ère</sup> liste : Geneviève FOUGERONT, André GUICHERD, Sylviane TURCHETTI, Pascal CROIBIER, Nathalie GARCIAU

2<sup>ème</sup> liste : Frédéric DUMOUCHEL, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Marie-Pierre MANGE

Nombre de votants : 17

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 17

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

Ont obtenu :

1<sup>ère</sup> liste : 11 (onze) voix  
2eme liste : 6 (six) voix

Envoyé en préfecture le 31/12/2025

Reçu en préfecture le 31/12/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 038-213803570-20251230-DEL79ELECADJ-DE

Article 3 : les membres de la 1<sup>ère</sup> liste : Geneviève FOUGERONT, André GUICHERD, Sylviane TURCHETTI, Pascal CROIBIER, Nathalie GARCIAU sont élus comme adjoints au maire.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 31/12/ 2025 ;

Le Secrétaire,

Geneviève FOUGERONT



Le Maire

Christiane GAUTHIER MEYER

